



COMMISSION REGIONALE des « COMPETITIONS » - Elargie

REUNION DU MERCREDI 21 JUIN 2017

AU SIEGE DE LA LIGUE GRAND EST de FOOTBALL à CHAMPIGNEULLES

PARTICIPENT :

- M. Gérard SEITZ - Président,
- Mme Anne ORIGAS,
- Messieurs Guy ANDRE, Jacky THIEBAUT, Gérard CASSEGRAIN, Georges CECCALDI, Patrice GRETHEN, André HAHN, Xavier HEILLETTE, Marc HOOG, Michel KEFF, Claude KEIME, Roland MEHN, Bernard PAQUIN, Michel RAMONET, Maxime RINIE, Pierre TAESCH, Jean-Marie THIRIET, Francis WILLIG.

1. OUVERTURE

Gérard SEITZ,

Ouvre la séance. Souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes participant à cette réunion plénière élargie. Explique les raisons pour lesquelles ladite réunion a été élargie. Rappelle l'ordre du jour dans ses grandes lignes.

2. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 05 avril 2017**

Gérard SEITZ,

Soumet à approbation le compte-rendu de la réunion citée supra. Silence valant approbation le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Donne des informations relatives aux Règlements des Compétitions qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du GRAND EST de FOOTBALL, le samedi 1^{er} juillet 2017 à VILLERS les NANCY.

Remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des textes. Les cite.

Xavier HEILLETTE,

S'interroge à propos des règlements applicables aux Compétitions de la saison 2017/2018.

La réponse est claire : « Rien ne change à ce titre ». Les statuts et règlements actuels des Compétitions « seniors »... et « jeunes » sont reconduits.

Jean-Marie THIRIET,

Souligne que le travail réalisé peut être qualifié : « d'énorme ». Il a fallu travailler dans l'urgence. Des statuts, notamment celui de l'Arbitrage, restent à définir.

3. ORGANIGRAMME ET FONCTIONNEMENT de la COMMISSION

Gérard SEITZ,

Commente le tableau remis à chaque participant. Ce document reprend l'organigramme de la Commission Régionale des Compétitions basé sur 5 pôles à savoir :

- Seniors, Jeunes, Féminines, Coupes et Futsal.

Donne les noms des Membres. Explique les rôles, les missions et le mode de fonctionnement.

Bureau de la commission :

Président : Gérard SEITZ

Vice Présidents : Jacky THIEBAUT et Claude KEIME

Secrétaire de séance : Gérard CASSEGRAIN

Animateurs des pôles :

Seniors : Gérard SEITZ

Jeunes : Jacky THIEBAUT

Féminines : Jean-Marie THIRIET

Coupes : Claude KEIME

Futsal : Michel KEFF et Francis WILLIG

4. NATIONAL 3

Gérard SEITZ,

Confirme le caractère « fédéral » de la compétition. Par contre, la gestion appartient à la L.G.E.F. Administrativement, celle-ci sera confiée à Maxime RINIE.

Pour la saison 2017/2018 le groupe sera composé de 15 équipes, sachant qu'il sera ramené à 14 à l'issue de ladite saison. Il y a donc lieu de prévoir 4 journées supplémentaires au calendrier.

Fait état de la réunion des Clubs de National 3 qui s'est déroulée le 10 juin 2017 à CHAMPIGNEULLES.

Signale que la F.M.I. sera mise en place, que des référents seront désignés.

Il est indispensable que les relations entre les Membres des Clubs et les Gestionnaires des Compétitions soient qualitativement bonnes.

Le B.E.L.F.A. validera le calendrier général lors de sa réunion du 15 juillet 2017.

Maxime RINIE,

Précise des points en matière de fonctionnement, d'administration, d'aides financières et de règlements en vigueur.

Les Délégations :

Les délégués seront désignés par une Commission dédiée. Les frais seront pris en charge par la L.G.E.F. et sur l'enveloppe accordée par la F.F.F. (voir point 7)

5. CALENDRIER GENERAL

Chaque territoire aura son propre calendrier général. Il sera soumis au Comité de Direction lors de sa réunion du mercredi 5 juillet 2017, comme les homologations des Classement de la saison écoulée le seront.

Gérard SEITZ,

Signale qu'à l'exception du Beach Soccer, les engagements aux coupes nationales, aux compétitions régionales et leurs suivis, sont du seul ressort de la Commission Régionale des Compétitions.

6. POINT DE SITUATION

➤ **Jeunes**

Jacky THIEBAUT,

Informe que le schéma pour la saison 2018/2019 est défini. Les Règlements seront rédigés et présentés dans les prochains mois.

Remet à chaque Membre un document synthétisant la situation à ce jour et les évolutions à prévoir au plan régional, sachant qu'elles seront obligatoirement impactées par les dispositions que prendra la D.T.N. dans les mois prochains. Communique également les schémas actuels « accessions et descentes » des 3 territoires ainsi qu'une proposition.

Michel RAMONET,

Diffuse un état récapitulatif du statut régional des jeunes.

Entre les trois territoires et en matière d'architecture des compétitions, de statuts et des règlements la diversité est grande.

Il y a donc lieu de mettre à plat le dossier « Jeunes » pour régler tous les aspects avec pour plein effet d'application au début de la saison 2019/2020.

Championnat Régional U15

4 Equipes de Clubs de CHAMPAGNE ARDENNE rejoindront ce Championnat en 2018/2019.

Il regroupera 14 formations : 5 Alsaciennes, 5 Lorraines et 4 Champardennaises. Toutes dispositions seront prises d'ici là dans les domaines des accessions et de remises à disposition aux territoires.

➤ **Féminines**

Jean-Marie THIRIET,

Fait savoir que nous sommes toujours dans l'attente d'informations précises et concrètes. Que tout reste à construire.

➤ **Coupes**

Claude KEIME,

Donne des informations sur l'organisation de la Coupe de France et plus spécifiquement sur les 3 premiers tours.

Pour la Coupe GAMBARDELLA-CREDIT AGRICOLE, le nombre de qualifiés pour le tour fédérale serait de 18 réparti entre 9 pour l'Alsace, 6 pour la Lorraine et 3 pour la Champagne-Ardenne.

Pose la question pour ce qui concerne l'avenir de la Coupe de la LORRAINE, voire la création d'une Coupe GRAND EST. De même pour la Coupe d'ALSACE.

La réponse est claire : « Les Coupes restent, pour l'instant, en l'état ». Pour ce qui est d'une Coupe du GRAND EST, la décision est politique. Le sujet sera abordé ultérieurement.

➤ **Futsal**

Michel KEFF,

Souhaite connaître les évolutions à prévoir au niveau de la Coupe Nationale et au Championnat Fédéral. S'inquiète quant au nombre d'équipes régionales qui pourront accéder aux phases fédérales.

7. PAROLE AUX DELEGUES

Georges CECCALDI et Pierre TAESCH – invités –

Participent aux travaux. Avisent qu'une « Commission des Délégués sera mise en place ».

Elle sera chargée de désigner les délégués, organiser des réunions de sécurité, suivre les rapports. Elle aura un rôle de conseil, développera entre autres la féminisation de la fonction. Fait le point sur la situation à ce jour en termes d'effectifs. Fixe des objectifs de développement.

La Commission se réunira le 08 juillet 2017 avec pour objet la CN 3.

8. OBLIGATIONS STATUT DES JEUNES

Le sujet a été abordé précédemment. Il y aura lieu d'harmoniser les obligations mais surtout faire preuve de sagesse et de prendre le temps nécessaire pour fournir un travail de qualité.

Le Président : Gérard SEITZ

Le Secrétaire de séance : Gérard CASSEGRAIN